

Compte-rendu du conseil d'école

Séance du lundi 20 juin 2016

Le conseil d'école s'est réuni le lundi 20 juin 2016 à 17h30 à la mairie de Coulgens.

Présents :

M. Laurent, élu de Coulgens et président du S.I.V.O.S.

M. Savin, maire de Jauldes

Mme Pénigaud, représentante des parents d'élèves, élue de Jauldes et membre du S.I.V.O.S.

Mmes Madigout, Raiffé, Wojcik, Chevalier Bonté, Begeault et Thel, représentantes des parents d'élèves

Mme Cheminade, représentante du personnel communal de Jauldes

Mme Tinard, Mme Rispal, Mme Villechaise, Mme Cavaz, M. Bordenave et Mme Jocal, enseignants

Mme Certin, DDEN de Jauldes

Mme Pradeaux, élue de Coulgens, membre du S.I.V.O.S. et présidente de l'A.A.C.C.

Absents excusés :

M. Latouille, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Mmes Giraud et Dutheil, représentantes des parents d'élèves.

M. Merle, maire de Coulgens et membre du S.I.V.O.S.

L'ordre du jour a été abordé comme suit :

I) Bilan des projets de classes :

La classe de PS/MS :

- Intervention de Sandrine Pouillat, artisan d'art céramiste de l'association d'Ame et d'Argile pour 5 séances d'une demi-heure le matin, du mardi 26 avril au mardi 24 mai : initiation aux 1ers gestes de la poterie, destinée aux élèves de moyenne section. Manipulation de la matière, précision du geste, création d'objets décoratifs et créatifs.

- Projet poney : 2 sorties à l'Oxer à Agris, mardi 31 mai et vendredi 10 juin, avec pique-nique. Les enfants ont participé à 5 ateliers : atelier de monte, pansage, initiation à la voltige, parcours de motricité, découverte du centre équestre à travers un jeu de piste et atelier de documentation.

Les objectifs d'apprentissage de ce projet sont :

→ Développer la motricité : apprécier ses possibilités, accepter et contrôler ses émotions, monter et descendre du poney avec l'aide de l'adulte, rester en équilibre sur le poney à l'arrêt et en mouvement.

→ Découvrir le monde : connaître les caractéristiques physiques du poney, son alimentation, sa croissance. Comprendre que les règles d'hygiène sont importantes pour le poney et les mettre en parallèle avec celles de l'enfant. Savoir reconstituer le corps d'un animal à partir d'éléments séparés.

→ Apprendre à vivre ensemble : prendre conscience des risques nécessitant d'obéir aux consignes de sécurité. Savoir respecter un animal en ayant un comportement adapté. Savoir attendre son tour. Dans cet univers nouveau et contraignant, apprendre à coopérer, échanger entre eux et les adultes.

→ Langage : enrichir son vocabulaire avec des mots spécifiques à l'animal, son habitat, son environnement. Pendant les séquences d'équitation, comprendre les paroles d'autrui (consignes) et se faire comprendre dans l'action en cours. Avant, pendant et après la séance, apprendre à communiquer ou décrire ses émotions, ses sentiments. Après la séance, évoquer et raconter avec des repères temporels et en essayant d'ordonner les événements dans l'ordre chronologique.

→ Langage écrit : Représenter un poney avec des ronds, des traits (silhouette différente de celle de l'homme). Recopier des mots en capitale d'imprimerie. Dictier un texte à l'adulte.

→ Arts plastiques et musique : Représenter le poney avec différentes techniques (pochoir, relief ...). Chanter des chansons sur ce thème, distinguer les tempos liés au rythme de déplacement du poney.

Ce projet a été financé par la coopérative scolaire, grâce à la vente des billets de la tombola, organisée par l'A.I.P.E. L'équipe enseignante la remercie, ainsi que tous les parents accompagnateurs.

- Sortie à l'aire de loisirs de Combe à Roux mardi 28 juin, la matinée avec pique-nique : rencontre avec les correspondants de l'école maternelle d'Anais. 6 ateliers tournants (parcours d'équilibre, cirque, parachute, planches à roulettes, musique, jeux de société et de construction).

Le financement du bus est assuré par l'A.P.I.S.S.A.B. Et la coopérative scolaire.

La classe de GS/CP :

- La langue écrite : Le projet de correspondance scolaire avec la classe de GS/CP de St Projet St Constant s'est poursuivi toujours en production d'écrit collective. Nos échanges de lettres ont abouti à deux rencontres. La première a eu lieu le mardi 17 mai. Nous avons accueilli nos correspondants toute la journée. Des ateliers ont été organisés dans la classe et dans la salle des fêtes. Tous les élèves y ont participé. Nous avons pique-niqué dans la petite salle de la salle des fêtes ce jour-là.

Le mardi 21 juin, nous allons à notre tour chez nos correspondants toute la journée. Cette dernière rencontre clôturera notre projet.

- Les projets d'éducation au développement durable : Une animation du SMICTOM, autour du tri des déchets, avait déjà eu lieu le 12 novembre. Une autre sur le compostage a eu lieu le mardi 3 mai avec Mme Favreau. Nous avons travaillé cette fois-ci sur les déchets d'origine naturelle qui peuvent être jetés ailleurs que dans la poubelle noire. Une première partie de l'animation a pris la mesure des connaissances des enfants et l'apport du lexique en lien avec le compostage (le compost, le composteur, légumes, fruits...). Dans une seconde partie, les enfants ont pu manipuler du compost et mettre les mains dedans pour partir à la recherche des petites bêtes qui y vivent ! Depuis l'animation de novembre avec les jardins maraîchers « L'Herbosphère » de Tourriers, notre jardin a bien évolué. Les fèves ont été généreuses et ont fait l'objet de plusieurs récoltes. Les plantes aromatiques se sont bien implantées. Des petits plants de salade ont été plantés au début du printemps et les fraisiers n'attendent plus que le soleil pour produire davantage. Une autre animation était initialement prévue pour prolonger le projet jardin, mais elle n'a pas eu lieu. L'argent, qui était réservé à cet effet, a finalement été consacré au financement de notre sortie de fin d'année aux jardins du Bandiat à Souffrignac, le mardi 28 juin.

Lors de cette journée, les enfants participeront à des ateliers choisis : découverte des jardins, dégustation à l'aveugle de confitures faites sur place et aborder le rôle des insectes pollinisateurs. Cette sortie est entièrement financée par l'A.I.P.E. (dont le bénéfice de la tombola) et la coopérative scolaire.

Mme Rispal profite de ce temps de parole et d'échange pour remercier les élus et les parents d'élèves pour ces deux années scolaires et annonce son départ pour un poste d'enseignant spécialisé à Soyaux.

La classe de CM1/CM2 :

-Spectacle « Ogres » à Champniers le 1er avril, dans le cadre de Chemins de Traverse et financé en grande partie par la communauté de communes « Braconne et Charente ».

- Participation au challenge interpistes à La Rochefoucauld le 12 mai, organisé par la prévention routière de la Charente. Un élève a représenté l'école à la finale départementale.

- Le projet piscine touche à sa fin. L'A.I.P.E. est remerciée pour sa contribution financière intégrale, sans laquelle le projet ne pourrait se faire, ainsi que les parents qui ont accompagné lors des séances.

- Le projet d'écriture d'un journal avec le collège de Saint Amant de Boixe et l'école de Tourriers, dans le cadre de la liaison CM2/6ème, est terminé. La cantinière et le président de l'A.I.P.E. sont remerciés pour leur participation à ce projet pour lequel les enfants ont rédigé des séries de questions auxquelles ils ont gentiment répondu. Les thématiques étaient le fonctionnement de la cantine et l'organisation d'un concert à Jauldes par l'A.I.P.E.

- Le cross des écoles de l'A.P.I.S.S.A.B. a eu lieu le 3 juin à Puymérle. Une élève s'est classée seconde dans la catégorie des filles de CM2.

- La sortie de fin d'année se déroulera à l'Accroparc de Soyaux le 1er juillet. Cette sortie a été financée par la vente de billets de tombola organisée par l'A.I.P.E.

Projets communs aux deux classes de l'école de Coulgens :

- Projet éclore, lutte contre l'illettrisme, « lire pour toute sa vie » : Ce projet concerne des élèves de la maternelle jusqu'au lycée. C'est un échange entre ces différents élèves. C'est un projet que nous menons avec une classe de 6° du collège de Saint Amant de Boixe.

La classe de CE2/CM1 a eu pour projet d'écrire des poésies et de réciter ces poésies et des poésies d'auteurs aux élèves de 6° et de CE1. Ces poésies sont rassemblées dans un recueil qui a été offert aux mamans pour la fête des mères. La classe de CE1 a eu pour projet de réciter des poésies d'auteurs aux élèves de la classe de 6° et de CE2/CM1. Les objectifs sont de dire, de lire, d'écrire et d'établir des liens avec le collège dans lequel ils seront élèves. Ce projet pousse les enfants à écrire et à apprendre des poésies, car il y a un véritable enjeu.

La rencontre a eu lieu à Coulgens le vendredi 17 juin. Une classe de 6° de Mme Benito, professeur de français au collège, est venue à l'école. Ils sont arrivés à 11h. Les CE1 ont récité les poésies qu'ils ont apprises aux collégiens et à la classe des CE2/CM1. Les collégiens nous ont présenté leur abécédaire sur les animaux à l'aide du vidéo projecteur. Les CE2/CM1 ont récité une poésie de leur création et une poésie d'auteur au groupe. Puis nous avons pique-niqué de 12h30 à 13h30. Nous nous sommes ensuite mis en groupe de travail, en mélangeant les niveaux, chaque groupe comportait des élèves de CE1, de CE2, de CM1 et de 6°. Ils ont inventé des acrostiches sur les animaux. Enfin, chaque groupe a lu ses productions. Les textes inventés seront tapés par les 6° et seront mis sur le site du collège. Nous irons le visiter en classe, dès que tout sera installé. Les parents pourront aussi aller sur le site du collège. Ce furent des moments riches en échanges. Ce travail sera renouvelé l'année prochaine.

- Projet d'éveil culturel et artistique sur l'Afrique : Elaboration d'un spectacle sur le thème de l'Afrique qui sera présenté à la fête de l'école. Travail en expression corporelle, sur des rythmes avec l'utilisation de tambours, de djembés... et en chant. Ce travail se fait en collaboration avec M. Koala qui intervient sur une dizaine de séances d'une heure une fois par semaine à la salle des fêtes de Coulgens depuis le retour des vacances d'avril. Il sera présent le jour du spectacle qui aura lieu le dimanche 26 juin à Coulgens. Les masques africains réalisés pour le défilé sont conservés pour décorer la scène lors du spectacle de fin d'année.

- Défilé du printemps : Nous avons réalisé des masques africains, la visite du musée d'Angoulême nous a permis d'observer un grand nombre de masques. Nous avons défilé dans les rues de Coulgens pour fêter le printemps le vendredi 8 avril. Un goûter a été offert aux enfants par l'A.I.P.E.

- Sorties culturelles : L'école s'est rendue à la salle des fêtes de Brie afin de voir un spectacle intitulé « Entre hyènes et loup » le jeudi 17 mars. Ce spectacle était offert par la communauté de communes « Braconnet et Charente ». Pour ce spectacle, il y a eu un petit problème, en effet, le spectacle était filmé et l'école n'avait pas été mis au courant. Il a donc fallu que Mme Tinard contacte plusieurs fois le réalisateur du film et fasse passer des autorisations de droit à l'image que certains parents ont refusé. Il a donc fallu couper une partie du film. Il faut absolument penser à avertir l'école quand un film doit être tourné, car on peut de cette façon faire signer à l'avance les parents pour l'autorisation de droit à l'image et signaler au cameraman les enfants qui ne doivent pas apparaître sur le film.

Nous avons vu un spectacle « Allez Ollie...à l'eau » organisé par la communauté de communes « Braconnet et Charente » le vendredi 29 avril à la salle des fêtes de Vindelle.

- Pique-nique de fin d'année : L'école de Coulgens pique-niquera le mardi 5 juillet à Coulgens sur l'air de pique-nique du stade de foot, s'il fait beau, autrement, nous pique-niquerons tous, dans la salle des fêtes de Coulgens.

La classe CE2/CM1:

- Projet avec CALITOM : La classe est inscrite au projet appelé « jardinage et alternative aux pesticides ». C'est un animateur de « Charente Nature » qui est venu nous aider à travailler sur ce projet. Le 25 mars, travail sur les graines et les êtres vivants, le 26 avril, on a planté des pommes de terre et de la salade, le 24 mai, on a travaillé sur les dangers des pesticides et sur les différentes alternatives aux pesticides. Nous avons prévu de manger nos salades et nos pommes de terre le vendredi 1er juillet à la cantine. Nous ramasserons nos légumes et nous les préparerons de façon à ce que tous les enfants de l'école puissent manger le repas. Nous continuons à faire notre compost. Dans le cadre de notre projet CALITOM, la classe est allée voir un spectacle appelé « Néo, le dernier de Gaïa » le mardi 7 juin à la salle des fêtes de Roumazières. Ce spectacle a abordé les thèmes du réchauffement

climatique, les économies d'eau et d'énergie, la prévention et le tri des déchets. Cette sortie est totalement prise en charge par CALITOM.

- Ecole et cinéma : Nous avons vu « Un transport en commun » le 23 mai à la salle des fêtes de Coulgens.

- Rencontre sportive : Une rencontre sportive est prévue le mercredi 29 juin au stade de Coulgens, entre les écoles d'Aussac-Vadalle, de Vars et de Coulgens. Il s'agit de faire une course sous contrat. Les enfants au préalable, suite à l'entraînement, ont déterminé le temps dont ils se sentaient capables de courir. Le but est donc de courir le temps annoncé. Le financement du bus est assuré par l'A.P.I.S.S.A.B.

- Sortie de fin d'année : En lien avec le projet sur le jardin, la classe de CE2/CM1 a effectué sa sortie de fin d'année aux Jardins Ephémères de Saint-Fraigne, le mardi 31 mai. Cette sortie est subventionnée grâce à la tombola organisée par l'A.I.P.E. La classe a participé à un atelier appelé « bêtes de l'eau », nous avons fait de la pêche à l'épuisette et nous avons découvert et identifié les petites bêtes qui y vivent. Cet atelier a été apprécié de tous les enfants. Nous avons participé également à un atelier appelé « petites bêtes du jardin », nous avons travaillé sur la biodiversité et sur le cycle de la vie. Chaque groupe a fabriqué un hôtel à insectes qui a été placé dans le jardin de l'école. Nous avons également visité les Jardins Ephémères et nous avons pu manger des fraises.

- Projet 2015 avec le C.D.D.P. : Nous ferons une sortie au C.D.D.P. le mardi 28 juin. Cette sortie est particulière, car elle est en lien avec le projet de la classe des CE2/CM1 de l'année dernière, à savoir, la création d'un film. L'année dernière la classe des CE2/CM1 a travaillé avec Educ'Image et a écrit, réalisé et tourné un film appelé « Le mètre magique ». Educ'Image organise un « Petit festival du film » qui concerne les écoles qui ont participé au projet de cette année scolaire et de l'année dernière. Je vais donc, ce jour là, récupérer les élèves de la classe de CM1/CM2 qui sont concernés par ce projet. Les élèves de CE2, de cette année, passeront leur journée dans la classe des CM1/CM2 à Jauldes. Le matin, il y aura une projection des films réalisés par les différentes écoles. Chaque classe devra présenter son projet aux autres participants. Un pique-nique est organisé par la cantine de Coulgens pour tous les élèves. Les CE2, de leur côté, mangeront à la cantine de Jauldes. L'après-midi, nous assisterons à la projection d'un film proposé par Magelis en lien avec les écoles de l'Image. Un goûter sera ensuite offert aux élèves et nous retournerons dans nos classes pour 16h30.

La classe de CE1 :

- Projet avec CALITOM « Je trie mes déchets » : La première séance a eu lieu le mardi 12 janvier après-midi avec un intervenant de Charente Nature. Nous avons travaillé sur le contenu des poubelles noires et jaunes. La deuxième séance a eu lieu le 26 avril, les enfants ont participé à trois ateliers : sur le compost, sur la déchèterie et sur le devenir de certains déchets lors du recyclage. La troisième séance a eu lieu le 24 mai : les enfants ont réalisé du papier recyclé. Le coût de ce projet est pris en charge intégralement par CALITOM. C'est un bilan très positif et les enseignantes de Coulgens souhaitent renouveler la demande de participation aux projets de CALITOM pour les deux classes à la rentrée prochaine.

- École et cinéma : La classe a assisté à sa troisième séance de cinéma à la salle des fêtes de Coulgens le 23 mai. Nous avons vu le film « La petite vendeuse de Soleil » de Djibril Mambety Diop.

-Projet sur la frise du temps et les traces du temps passé : Le projet s'est poursuivi le 6 avril avec l'intervention de Mme Pénigaud qui travaille aux archives départementales : à partir de nombreux documents des archives, nous avons affiné nos connaissances sur le mode de vie des générations passées (évolution de la vie à la campagne, en ville, à l'école, des moyens de transports, des habitations...) et avons complété notre frise du temps.

Puis, visite du musée de l'école à St Fraigne le mardi 31 mai. Immersion dans une classe des années 1900 : les enfants ont enfilé une blouse et découvert le quotidien des élèves de cette époque, ils se sont exercés à l'écriture à la plume et ont joué à des jeux de cette époque, l'après midi, atelier sur la biodiversité dans les Jardins Ephémères de Saint-Fraigne. Cette journée correspond à notre sortie de fin d'année, elle a été totalement subventionnée grâce à la tombola organisée par l'A.I.P.E.

Dans un dernier temps, nouvelle intervention de Mme Pénigaud le 1er juin, pour faire découvrir aux enfants l'histoire de leur école, grâce à des documents originaux issus des archives de la commune, tels que le plan d'origine du bâtiment mairie/école gracieusement prêtés par la mairie.

- Rencontre sportive : Une rencontre sportive est prévue le mercredi 29 juin au stade d'Anais, entre les classes de CP et de CE1 des écoles de Montignac, de Vars et de Coulgens. Il s'agit de faire une course sous contrat. Les enfants au préalable, suite à l'entraînement, ont déterminé le temps dont ils se sentaient capables de courir. Le but est donc de courir le temps annoncé. Le financement du bus est assuré par l'A.P.I.S.S.A.B.

- Projet « Chaque jour compte » : La classe continue d'effectuer le rituel appelé « chaque jour compte » tous les matins afin de réaliser des activités mathématiques en numération et en calculs. Le 100^{ème} jour d'école a eu lieu le premier mars, c'était un jour spécial avec de nombreuses activités autour du nombre 100 (mathématiques, ludiques, sportives, artistiques et même gustatives). Nous poursuivons notre comptage car nous avons décidé de nous lancer un nouveau défi : deviner le nombre total de jours de classe. Les paris sont ouverts, rendez-vous le dernier jour pour connaître l'heureux gagnant !

II) Prévision d'effectif et organisation pédagogique pour 2016/2017 :

PS : 14
MS : 21
GS : 12
CP : 10 ou 11
CE1 : 9
CE2 : 16
CM1 : 14
CM2 : 13

Répartition :

PS/MS : $14 + 8 = 22$ à Jauldes

MS/GS : $13 + 12 = 25$ à Jauldes

CP/CE1 : $10 (+1?) + 9 = 19$ ou 20 à Coulgens

CE2/CM1 : $16 + 5 = 21$ à Coulgens

CM1/CM2 : $9 + 13 = 22$ à Jauldes

TOTAL du R.P.I. : entre 109 et 110

Les familles de quatre enfants susceptibles de rentrer en PS à la rentrée, ont demandé une dérogation au S.I.V.O.S. afin de pouvoir inscrire ces enfants dans une autre école. Le S.I.V.O.S. a donné un avis défavorable à ces demandes afin de ne pas payer les frais de scolarité de ces enfants qui ne seraient plus sur le R.P.I de Coulgens/Jauldes. Les familles sont encore dans l'attente d'une réponse des écoles dans lesquelles elles souhaitent inscrire leur enfant. Si ces écoles refusent de les inscrire, ces quatre enfants feront passer l'effectif de la classe de PS/MS de 22 à 26. C'est une des raisons qui ont amené l'équipe enseignante à prévoir un effectif moins important dans cette classe.

III) Changement d'horaire provisoire de la pause méridienne à l'école de Coulgens :

En accord avec le président du S.I.V.O.S. et les agents concernés, un changement provisoire a eu lieu en ce qui concerne les horaires de la pause méridienne de la classe de CE2/CM1 lors de cette dernière période. Les horaires sont passés de 12h15/13h45 à 12h/13h30, afin de raccourcir le temps de classe de la matinée qui, pour certains élèves cette année, était trop long. Ce changement a été bénéfique. Cependant, le retour en classe à 13h30 se fait avec un temps de récréation très réduit après le repas. C'est pourquoi, pour la rentrée prochaine, Mme Tinard demande un nouveau changement d'horaire, afin que ses élèves puissent bénéficier d'un temps de récréation un peu plus long après le repas. Mme Tinard propose ces nouveaux horaires : 12h10/13h40. Les membres du conseil d'école votent oui à l'unanimité.

IV) Rythme scolaire :

L'équipe pédagogique souhaiterait une harmonisation du temps scolaire. Pour pouvoir sortir tous les soirs à 15h50, il faudrait que le mercredi, les enfants sortent à 11h40. Ces horaires seraient plus adaptés au rythme de l'enfant et on aurait ainsi une cohérence dans le rythme scolaire tout au long de la semaine d'école. Le président du S.I.V.O.S. explique que le bus qui emmène les enfants au centre de loisirs de Rivières passe à

Coulgens à 11h45. Il s'est déjà renseigné pour modifier cet horaire de ramassage et il s'avère que cela n'est pas possible car le bus est ensuite utilisé pour du ramassage scolaire au collège. Les représentants des parents d'élèves soulèvent la difficulté de proposer des intervenants durant les T.A.P. si celles-ci commencent à 15h50 et ne durent que 30 minutes environ. Ces derniers demandent s'il serait possible d'utiliser un petit bus pour ce transport comme c'est déjà le cas à Jauldes. Le président du S.I.V.O.S. explique qu'il y a une augmentation de l'utilisation des centres de loisirs le mercredi par les familles et que le petit bus ne suffit pas toujours pour le transport de tous les enfants au centre de loisirs de Brie. Certains élus sont obligés d'utiliser leur véhicule personnel afin de compléter le transport du petit bus. C'est une gestion très contraignante qui se gère chaque semaine.

V) Actions A.I.P.E. :

Remerciements de l'équipe enseignante pour toutes ces actions qui permettent la concrétisation des projets de classes. Les enseignants ont trouvé très intéressant et très motivant pour les enfants, l'idée d'associer un projet de classe à la tombola, cela a permis aux familles de s'impliquer d'avantage. Les représentants des parents d'élèves qui font partie de l'association, regrettent que le président n'ait pas été invité pour pouvoir parler des actions menées cette année. Mme Tinaré explique que l'A.I.P.E. n'est pas un membre de droit au conseil d'école et que jusqu'à présent, il y a toujours eu des élus ou des représentants des parents d'élèves qui avaient une place active au sein de cette association et qui pouvaient, lors du conseil d'école, parler des actions menées par l'A.I.P.E. De plus, elle pensait qu'en envoyant une convocation au président du S.I.V.O.S., tous les membres du S.I.V.O.S. seraient avertis et de cette façon M. Cabrolié serait présent. Mme Tinaré propose, pour les prochains conseils d'école, d'envoyer une invitation officielle au président de l'association.

Actions pour cette année scolaire : vente de chocolats, de fleurs et de sacs à dos, concert « Capitaine Parade » à la salle des fêtes de Jauldes, chasse aux œufs à Coulgens avec tirage de la tombola et un goûter offert aux enfants, repas et jeux le jour de la kermesse. Les membres de l'association présents regrettent qu'il n'y ait pas plus de parents d'élèves pour les aider dans l'année à mener à bien toutes ces actions. D'ailleurs, pour la kermesse, certains jeux ne seront pas proposés par manque de personnes pour tenir les stands. Mme Pradeaux précise que l'association dont elle est présidente, participe à la chasse aux œufs, à Halloween, au repas de Noël et fournit des lots pour la pêche aux canards, pour un budget sur l'année d'environ 800 euros. Elle regrette, elle aussi, de ne voir que très peu de parents d'élèves aux manifestations proposées par l'A.A.C.C.

VI) Fête de l'école :

La fête de l'école aura lieu à Coulgens le dimanche 26 juin :

12h : repas

14h30 : jeux

15h30 : spectacle des élèves du R.P.I.

VII) Travaux :

Travaux pour l'école de Coulgens :

- M. Laurent annonce que le revêtement de la cour va être refait pendant les vacances scolaires.
 - Refaire les tracés dans la cour et ajouter un terrain de ballon prisonnier côté classe de Mme Tinaré pendant les grandes vacances. M. Laurent est d'accord pour les nouveaux tracés, mais explique que cela ne se fera certainement pas avant la rentrée, en raison des congés des agents qui réalisent ces travaux.
 - Un tableau blanc du côté des CM1 est demandé, afin de voir correctement les projections de plus en plus nombreuses par le vidéoprojecteur et de limiter l'utilisation de la craie qui fait beaucoup de poussière. M. Laurent explique que M. Merle n'est pas favorable à cette solution de projeter des documents sur un tableau blanc grâce au vidéoprojecteur, car cela produit des reflets qui gêneraient la lisibilité des documents projetés. Il réfléchit à une autre solution.
 - Vérifier les tuiles des préaux, car elles tombent régulièrement et les branches du marronnier qui dépassent dans notre cour. M. Laurent précise que cela est fait régulièrement.
 - Pour les deux écoles, la mise en place du P.P.M.S. demande à ce que les écoles aient deux alarmes différentes, une spécifique pour le confinement et une spécifique pour l'évacuation. Cette demande avait déjà été faite au dernier conseil d'école. Qu'en est-il ? M. Laurent explique que M. Merle s'est renseigné et qu'il n'y a pas d'obligation pour les petites communes.
 - Le branchement des ordinateurs gêne les enfants, des fils traînent par terre au niveau du tapis et du bureau. Peut-on organiser un branchement plus sécurisé (trop de prises sur la même prise) et moins de fils

par terre ?

- Les enseignantes souhaiteraient que les tableaux des deux classes soient nettoyés tous les jours, de façon à ce que chaque matin, elles puissent écrire sur les tableaux sans avoir, par avance, à les laver.
- Repeindre les tableaux des deux classes.

Les enseignantes de Coulgens regrettent que la mairie impose le paiement des feuilles pour la photocopieuse, car cela fait une grosse somme (environ 250 euros) qui se rajoute aux dépenses habituelles. M. Laurent rappelle que cela est déjà le cas à l'école de Jauldes et que cela est fait par souci d'harmonisation entre les deux écoles. Mme Tinard répond, que si on avait un souci d'harmonisation entre les deux écoles comme il est indiqué, l'école de Coulgens aurait un vidéoprojecteur interactif, un tableau blanc et beaucoup plus d'ordinateurs, comme c'est déjà le cas à l'école de Jauldes. Le souci d'harmonisation ne peut pas être que dans un seul sens. Il serait d'ailleurs préférable, comme cela a déjà été demandé, que ce soit l'école de Jauldes qui ne paye pas ses feuilles.

Les enseignantes de Coulgens remercient la mairie pour l'achat de deux nouveaux ordinateurs portables, pour l'éclairage et les étagères supplémentaires de la B.C.D. et de la classe des CE2/CM1.

Elles remercient également le S.I.V.O.S. pour l'enveloppe budgétaire supplémentaire suite au changement de programmes à mettre en place à la rentrée prochaine. De nouveaux matériels, livres pédagogiques et manuels en accord avec les nouveaux programmes ont pu ainsi être achetés, ce qui permettra aux enseignantes de se familiariser avec ce nouveau matériel pendant les vacances.

Travaux pour l'école de Jauldes :

- Décabler et recabler la sonnette de l'école pour qu'elle ne sonne plus dans la classe des PS/MS mais dans celle des CM1/CM2.

L'équipe enseignante remercie les élus et la communauté de communes « Braconne Charente » pour les investissements lourds proposés encore cette année à l'école de Jauldes : quatre ordinateurs portables et quatre fixes, six tablettes, un vidéoprojecteur dans la classe des MS/GS. M. Savin précise que la commune va investir dans un nouveau tableau blanc qui permettra de projeter les documents du vidéoprojecteur d'une manière tout à fait correcte.

M. Bordenave remercie le S.I.V.O.S. pour le budget supplémentaire pour les nouveaux programmes et précise qu'il ne l'a pas encore utilisé et qu'il se laisse le temps de la réflexion avant de faire son choix.

VIII) Questions diverses :

1. Sur quelle base la répartition des effectifs des classes a-t-elle été établie ?

Lorsqu'un niveau est partagé sur deux classes, l'équipe enseignante tient compte de l'âge, de l'autonomie, des affinités entre les enfants et de l'équilibre de l'effectif par classe.

2. Est-ce que la sieste des PS/MS pourra se faire dans de meilleures conditions que cette année ?

Oui, étant donné l'effectif moins important attendu dans la classe des PS/MS à la prochaine rentrée.

3. Quand les enfants se font mal en dehors du temps scolaire (garderie, cantine, TAP) les parents aimeraient en être informé soit par un mot dans le cahier, soit en communication direct entre l'agent et les parents.

M. Laurent explique que la communication directe avec les agents est compliquée car ce ne sont pas les mêmes agents sur la journée. Avec l'accord des enseignants, il est possible de communiquer et d'informer sur le cahier de liaison la famille d'un enfant qui a subi quelque chose de préoccupant. C'est important d'écrire quand on sait qu'on ne verra pas les parents. Il faut faire la part des choses entre les blessures légères du quotidien et les traumatismes plus graves.

4. Lorsque des intervenants viennent sur le temps scolaire, une information auprès des familles serait la bienvenue, de même lorsque l'enseignant est absent ou lors de la venue d'un stagiaire.

En ce qui concerne les intervenants, les familles sont prévenues puisqu'ils s'intègrent dans les projets de classes des enseignants. Lorsqu'un enseignant est absent pour maladie, c'est difficile de prévoir s'il y aura un remplaçant, donc, c'est difficile de prévenir. Par contre, si c'est un remplacement long et prévu, on peut prévenir les familles. Il y a eu, durant une semaine du mois de mai, un stagiaire dans la classe de M. Bordenave. Les enfants de PS/MS qui ont parlé de Carine, faisaient référence à une A.V.S. de la classe des GS/CP qui, ayant du temps disponible sur l'école, a aidé la maîtresse des PS/MS qui avait cette année une classe très chargée. L'équipe enseignante rappelle que si des parents s'interrogent sur ce qu'il se passe en classe, il ne faut pas hésiter à poser la question directement à l'enseignant, c'est mieux que de différer les questions.

5. Le temps de la cantine pour les grands n'est pas géré de façon satisfaisante actuellement par Corinne, les enfants sont culpabilisés, et ne sont pas respectés (joue sur son portable devant eux...). La situation est telle que ce n'est plus supportable avec les enfants. Elle a su créer un malaise notable en quelques jours avec eux.

Qu'envisage de faire le S.I.V.O.S. pour se sortir de cette situation ?

M. Laurent explique que la situation n'est pas nouvelle, qu'il a déjà été mis au courant et qu'il est intervenu plusieurs fois à la cantine. En début d'année, quatre enfants auraient dit qu'ils mèneraient la vie dure à cet agent. Mme Tinard explique que cet agent parle mal aux enfants, qu'elle est agressive et ne les respecte pas, alors qu'elle leur demande à eux d'être respectueux envers elle. M. Laurent a envoyé un courrier qui a été mal perçu par les parents. M. Laurent explique qu'il l'a rencontrée pour lui donner une marche à suivre, mais la situation se dégrade. Mme Tinard confirme et précise que l'agent explique aux enfants qu'elle est en grève et les fait culpabiliser. Mme Tinard trouve son attitude et ses propos inacceptables. M. Laurent travaille en ce moment sur une réorganisation des services. Mme Tinard explique que, en tant que directrice de l'école de Coulgens, elle ne souhaite pas que cet agent vienne travailler à l'école de Coulgens, car elle pense qu'elle n'a pas les compétences pour travailler auprès des enfants. En effet, lorsqu'elle est venue travailler à l'école de Coulgens il y a quelques années, il y avait déjà eu des problèmes.

6. Les parents aimeraient une présentation du personnel du S.I.V.O.S. à la rentrée afin de connaître les personnes qui s'occuperont de leurs enfants.

M. Laurent explique que l'organisation d'une rencontre avec tous les agents en même temps n'est pas possible. Il est convenu qu'un trombinoscope, avec le nom, la fonction et, si les agents sont d'accord, la photo de tous les agents du S.I.V.O.S. qui travaillent auprès des enfants, sera donné aux parents par le biais du cahier de liaison en début d'année. M. Laurent rappelle que, s'il y a un problème avec un agent, il faut, dans un premier temps, en parler au président du S.I.V.O.S.

7. Selon le règlement intérieur, les élèves ne doivent pas arriver en retard pour ne pas perturber le bon déroulement de la classe, qu'en est-il des enseignants ?

Mme Tinard exprime son étonnement quand à cette question qui met en cause tous les enseignants du R.P.I. En ce qui la concerne elle et Mme Villechaise, il n'y a pas de retard pour arriver à l'école. Elle demande aux représentants des parents d'élèves de demander aux parents qui posent ces questions d'être plus précis. Mme Madigout reformule la question et précise que cela ne concerne que M. Bordenave. M. Bordenave explique qu'il est vrai qu'il arrive juste à l'heure ou dans un battement de une à deux minutes. Mais il arrive aussi que des élèves ne soient pas à l'heure et il n'en fait pas la remarque à partir du moment où ils arrivent dans les premières minutes du temps de classe. Il en conclut que c'est un tort et qu'il fera désormais attention à arriver à l'heure.

8. Il y a un enfant perturbateur en CE2/CM1, violent auprès des autres enfants dont les parents sont très inquiets pour leur sécurité. Est-ce que des procédures sont mises en place ? Est-ce suffisant ? Et si non, est-ce qu'au sein du conseil d'école (parents d'élèves et S.I.V.O.S.) nous pouvons apporter une aide quelle qu'elle soit pour la sécurité de nos enfants d'une part et pour ne pas les pénaliser dans leurs apprentissages d'autre part ?

Mme Tinard rappelle que l'école est obligatoire, c'est un élève comme les autres, qui doit être accueilli. Cet élève est arrivé en décembre dans sa classe. Des aides sont mises en place (A.V.S. ...). Les parents sont coopératifs. Il a fait beaucoup de progrès. Il y a beaucoup de temps d'échanges en classe entre les enfants pour essayer de comprendre et de trouver des solutions pour l'aider. Les représentants de parents d'élèves pensent qu'il serait souhaitable de mettre au courant les agents de Jauldes pour se préparer pour la rentrée. Mme Cheminade précise que c'est déjà le cas, car les agents de Jauldes et de Coulgens communiquent régulièrement. M. Laurent souhaite faire une réunion pour expliquer la problématique de cet élève aux agents de Jauldes et ce qui est bon ou pas de dire ou de faire en cas de crise ou pour l'éviter. Mme Chevalier Bonté, qui travaille dans un S.E.S.A.D., explique que l'intervenante extérieure qui a été sollicitée par l'école auprès de cet enfant, et qui intervient à présent en classe et dans la famille, peut être présente lors de cette réunion car cela fait aussi parti de ses missions. Elle se propose aussi d'être présente lors de cette réunion si M. Laurent le souhaite. M. Laurent accepte cette proposition.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h45.

La secrétaire,
Mme Villechaise

La présidente,
Mme Tinard